

ON DONNE

VIE

À LA

VILLE



CONCOURS

Service des ressources humaines
Division de l'attraction et gestion des talents

MANUELS

CHAUFFEUSE OU CHAUFFEUR DE CAMION SANITAIRE À CHARGEMENT FRONTAL ET À CHARGEMENT LATÉRAL

RECRUTEMENT

La Ville de Québec est présentement à la recherche de personnes qualifiées et disponibles afin de pourvoir des postes à temps plein ainsi que pour constituer une liste servant à pourvoir des besoins de main-d'oeuvre à la gestion des matières résiduelles au cours des prochains mois. Selon les besoins de l'organisation, les personnes pourraient être appelées à travailler dans d'autres divisions de la Ville de Québec.

SOMMAIRE DE LA FONCTION

La personne titulaire du poste effectue sécuritairement des travaux comportant la conduite et l'opération d'un camion sanitaire à chargement frontal et à chargement latéral pour la collecte de matières telles que des ordures et des matières recyclables d'origines résidentielles, commerciales ou industrielles selon les directives fournies et les parcours définis. Le travail s'effectue à l'aide d'un camion sanitaire à chargement frontal ou latéral muni d'un bras automatisé. La personne doit aussi procéder manuellement à l'enlèvement des ordures ménagères, commerciales et industrielles, les placer dans un camion ou dans la benne d'un camion sanitaire. Elle effectue toute autre tâche connexe à la demande de son supérieur.

Selon les besoins de l'organisation, elle peut être appelée à travailler occasionnellement dans d'autres divisions de la Ville de Québec (travaux publics et loisirs).

EXIGENCES

Détenir minimalement un secondaire 3.

Posséder minimalement une expérience pertinente de trois mois sur un camion à chargement latéral avec bras automatique ou sur un camion à chargement frontal.

Détenir un permis de conduire de classe 3 valide.

Détenir ou être en mesure d'obtenir la carte de « Santé et sécurité générale sur les chantiers de construction ». Cette carte est requise pour travailler aux travaux publics à la Ville de Québec.

Être disponible pour travailler de jour et, au besoin, de soir, de nuit et de fin de semaine.

Être en mesure d'effectuer des tâches demandant une certaine force physique et cela de façon répétitive sur une longue période.

Avoir la capacité à travailler à l'extérieur dans différentes conditions météo.

S'engager à travailler en tout temps de manière sécuritaire dans la réalisation des tâches.

Posséder les qualités personnelles appropriées telles que la politesse, la diplomatie et la courtoisie.

TRAITEMENT

Taux horaire de 26,28 \$ (échelle 2023).

REMARQUE	<p>Les personnes candidates admissibles et convoquées à l'entrevue de sélection devront fournir une copie des documents suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Diplômes ou relevé de notes de secondaire 3. - Permis de conduire classe 3 valide. - Carte Sécurité sur les chantiers de construction. - Dossier de conduite de la SAAQ (voir le site internet de la SAAQ). <p>Le candidat qualifié devra mettre son expertise à profit, selon les besoins et priorités identifiés, afin de soutenir l'Organisation municipale de la sécurité civile dans les quatre dimensions, soit la prévention, la préparation, l'intervention et le rétablissement, et ce, sans égard aux conditions courantes ou aux activités régulières.</p>
PÉRIODE D'AFFICHAGE	Du 4 décembre 2023 au 28 avril 2024.
NUMÉRO DE CONCOURS	MANUT-147-2023
INSCRIPTION	<p>Les personnes intéressées et répondant aux exigences doivent postuler en ligne en accédant au site Internet de la Ville de Québec situé à l'adresse suivante : www.ville.quebec.qc.ca dans la rubrique Emplois. Les candidatures seront analysées sur la foi des documents soumis au moment de l'inscription.</p> <p>Afin de vous assurer de recevoir nos courriels, nous recommandons d'ajouter le courriel ressources.humaines@ville.quebec.qc.ca à la liste des expéditeurs approuvés de votre outil de messagerie.</p> <p>Nous vous suggérons également de vérifier votre boîte de courrier indésirable.</p>
ÉQUITÉ EN EMPLOI	<p>La Ville de Québec souscrit au principe d'équité en emploi et applique un programme d'accès à l'égalité en emploi pour les femmes, les autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques et les personnes handicapées.</p>